

Communiqué de presse
21/05/2015

Gardiens d'immeubles : le problème n'est pas résolu pour la Fédération des OPH

La Fédération des Offices Publics de l'Habitat ne peut se satisfaire des déclarations des Pouvoirs Publics concernant le logement de fonction des gardiens d'immeubles fonctionnaires d'OPH.

En effet, le communiqué du Gouvernement ne résout en rien le problème des gardiens d'immeubles d'Offices Publics de l'Habitat puisque le problème des charges locatives reste entier. Or, pour les gardiens, il s'agit d'un avantage acquis significatif qui, s'il était supprimé, impacterait considérablement leur pouvoir d'achat, à hauteur de près de 200 euros par mois.

La réponse du Gouvernement qui propose de régler cette question par délibération de chaque conseil d'administration n'apparaît pas satisfaisante, notamment sur un plan purement juridique. La Fédération des OPH ne peut encourager les CA de ses offices à adopter des délibérations sans fondement juridique solide. Sans avoir à ce jour connaissance de la circulaire à venir, la Fédération doute néanmoins qu'elle suffise à donner un cadre législatif sécurisant.

De plus, beaucoup de directions d'offices ne pourront intervenir directement sur le régime indemnitaire des agents, ceux-ci étant souvent déjà plafonnés de par la longévité de leur carrière.

Cette disposition renforce en outre l'inégalité de traitement entre fonctionnaires et agents salariés de droit privé qui cohabitent dans les offices. Ces personnels, relevant de deux statuts, effectuent pourtant les mêmes tâches auprès des locataires. La légitimité et l'utilité de leur travail au quotidien auprès des habitants, dans les quartiers, ne sauraient être remises en cause, ce dont les pouvoirs publics conviennent d'ailleurs. *« Il paraît donc nécessaire d'explorer d'autres voies pour maintenir ces avantages acquis, qui contribuent à la pérennité et l'attractivité de ce métier si difficile et indispensable à la cohésion sociale dans nos quartiers »*, rappelle Alain Cacheux, président de la Fédération des OPH, qui souligne également : *« A ce jour, près de 1600 gardiens sont concernés »*.

La Fédération des Offices Publics de l'Habitat demande à rencontrer de nouveau les services de l'État pour travailler sur un texte enfin satisfaisant, et réaffirme son soutien aux offices et aux gardiens d'immeubles concernés.

Contact presse : Salima Nekaa-Bouret, tél : 01 40 75 78 29 / 06 08 30 57 53/ s.nekaa-bouret@foph.fr

La Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe 266 Offices (au 01.01.2015). Les OPH sont des organismes d'HLM, dont le parc immobilier de 2,3 millions de logements accueille près de 5 millions de personnes.